

Direction des programmes  
d'information à l'étranger  
Ministère des Affaires  
Étrangères  
Ottawa  
Canada K1A 0G2

# Le Canada et la Francophonie

sur le plan interne ou sur le plan international. Parallèlement, elle peut être perçue comme étant un cadre institutionnel composé d'organisations et d'associations tant gouvernementales que privées, engagées dans la poursuite du dialogue et de la coopération dans des secteurs d'activités et d'intérêts communs aux membres de cette communauté. Depuis quelques années, le terme « francophonie » est couramment utilisé pour désigner le mouvement qui travaille à donner à ceux qui parlent un français linguistique commun, le français un cadre organisé et des structures fonctionnelles de coopération et d'échanges.

Foulement de la francophonie, la langue française est vivante et vibrantement le développement et la promotion des cultures et des langues nationales. L'identité des participants aux diverses rencontres francophones partagent un patrimoine culturel commun, ils se rencontrent pas pour former une entité homogène et uniforme.

Depuis l'avant-garde et les orientations de la francophonie.

Le rôle de regroupement des francophones à travers le monde a conduit à la création, sur le plan international, de plusieurs institutions intergouvernementales, dont le plus important est l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.), de même que d'organisations et d'associations non gouvernementales.

## La participation du gouvernement canadien

Le gouvernement canadien a été engagé dès le début à la francophonie en participant activement à la création et à l'essor de ces nombreuses institutions. L'engagement du français au Canada et son regard au niveau international ont servi de motivations profondes à la coopération canadienne.

Primo, le rôle du Canada au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie constitue un élément déterminant de son engagement dans le monde francophone. Ce rôle de membre fondateur de cette organisation internationale a permis au Canada de participer à l'élaboration de la charte de la francophonie, qui constitue le cadre de référence pour tous les membres de cette organisation.

43-272-203

